

# Les éducateurs en IPPJ, un rôle négligé

On demande de plus en plus aux éducateurs spécialisés des comptes rendus sur les jeunes qu'ils suivent. Une journée d'étude a évoqué les obstacles à ce travail.



LAURENCE WAUTERS

Le métier d'éducateur spécialisé a évolué ces dernières années, notamment lors de la grande réforme de l'aide à la jeunesse opérée en 2018. Celle-ci a amené le concept de « projet pour l'enfant », un document qui, depuis la prise en charge du jeune jusqu'à ses 18 ans, reprend son parcours et les objectifs poursuivis. Chacun des écrits peut avoir une influence sur le jeune, sa trajectoire, notamment lorsqu'un magistrat devra prendre une décision le concernant.

Les informations doivent donc revenir de la base et, à la base, en contact presque permanent avec l'enfant, on retrouve l'éducateur, pourtant parfois bien dépourvu lorsqu'il s'agit d'écrire. « Quels sont les freins à l'écriture chez l'éducateur spécialisé ? », telle était la question à laquelle de multiples acteurs de l'aide à la jeunesse ont tenté de répondre lors d'une journée d'étude organisée à la fin de l'année dernière au sein de la haute école Léonard de Vinci, à Bruxelles, et qui a donné lieu à un rapport remis à la ministre MR Valérie Glatigny chargée de l'Aide à la jeunesse.

Les éducateurs présents lors de cette journée ont évoqué un quotidien déjà surchargé à faire face aux problèmes de sous-effectif

Christophe Remion, organisateur de la journée d'étude, a travaillé comme éducateur spécialisé dans le secteur de l'aide à la jeunesse avant de devenir enseignant en ce domaine au sein de la haute école de Vinci. « En dehors des notes du quotidien, expose-t-il, les éducateurs éprouvent des difficultés à rendre compte de ce qu'ils constatent sur le terrain et de ce qu'ils ont fait. Pourtant, cette mise par écrit permet de mieux documenter les mandats qui devront décider de restreindre ou intensifier les contacts familiaux, de proposer d'autres approches vis-à-vis du jeune encadré... »

## Raconter aussi ce qui va bien

Souvent, ce sont d'autres professions, les psychologues et les assistants sociaux notamment, qui vont coucher les informations sur papier « alors qu'ils n'auront pas vécu les choses de l'intérieur comme un éducateur », commente Christophe Remion. « Dans les écrits rédigés au fil du temps, il y a parfois des trous énormes », ajoute Bernard De Vos, délégué général de la Fédération Wallonie-Bruxelles aux Droits de l'enfant, qui a participé au brainstorming. « On a tendance à écrire quand tout va mal et on ne conserve pas d'écrits pour les périodes durant lesquelles tout va bien... Il faut

**L'éducateur est celui qui voit le plus le jeune en IPPJ. Son regard est important.** © PIERRE-YVES THIENPONT.

pouvoir également tenir des « dossiers positifs », pour se faire une meilleure idée de la situation du jeune. » Il est également nécessaire, ajoute Bernard de Vos, de disposer d'écrits de fond : « Alors que ce sont eux qui vivent le plus le quotidien des gamins, il est rare de voir les éducateurs écrire sur leur situation, relayer la réalité des enfants en institution, évoquer la problématique de l'exercice de l'autorité, les tensions qui peuvent surgir... Ces écrits permettraient à la société de mieux comprendre ce qui se passe. »

Les éducateurs présents lors de cette journée ont évoqué un quotidien déjà surchargé à faire face aux problèmes de sous-effectif, avec des plannings qui ne prévoient aucune plage horaire pour l'écrit et des rapports qu'ils doivent rédiger chez eux, après ou avant le travail. Des rapports qui, ensuite, sont souvent négligés : « L'écrit bien formulé du psy est bien plus pris en compte dans la synthèse globale », a exposé un éducateur. « Nous, on ne reprendra qu'une ligne dans la synthèse finale... » Du côté de la formation, a été soulignée la nécessité de consacrer plus de cours aux aspects rédactionnels et de débloquent des moyens pour assurer des formations continues sur le thème. Au cabinet de la ministre Glatigny, on dit continuer à travailler sur différentes pistes « pour améliorer davantage encore cet important outil de leur travail au service de la jeunesse en danger ou en difficulté ».



Les inondations offrent l'occasion de réfléchir au rôle du maître architecte, notamment pour reconstruire les écoles. © PHOTO NEWS.

## Maître architecte : il faudra patienter

La Wallonie réfléchit au modèle en vigueur en Flandre et à Bruxelles. Les experts ont évoqué leur expérience à Namur. Le gouvernement s'est fixé comme objectif d'agir avant 2024. Mais les priorités semblent ailleurs.

ERIC DEFFET

Un maître architecte pour la Wallonie ? On parle depuis des années de cette personnalité qui stimulerait le développement d'une architecture de qualité et qui fixerait une vision de l'aménagement du territoire. La Flandre est passée à l'acte il y a plus de vingt ans et Bruxelles, il y a une décennie. La Ville de Charleroi a son « bouwmeester ». La France, les Pays-Bas ou le Danemark ont aussi mis en place des équipes et des procédures.

En Wallonie, le projet figure dans la déclaration de politique régionale de la majorité PS-MR-Ecolo. Mais les choses traînent. La cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'institut culturel d'architecture ont donc voulu forcer le destin en réunissant ce jeudi au parlement de Namur architectes et urbanistes, experts et surtout responsables politiques.

### Une urgence

Les contours de la fonction et les missions à confier au maître architecte restent à définir en théorie avant la fin de la législature. Il y a urgence, selon le maître architecte carolo Georgios Maillis : « Le débat est tardif. C'est la honte : tous nos voisins ont compris l'intérêt de cette démarche parce que la qualité du territoire permet le développement économique et écologique. »

Il est temps de dépasser l'évidente frilosité wallonne. L'urbaniste Paola Viganò livre le portrait du maître architecte idéal : « Une figure qui a une autorité, qui entretient des relations avec le pouvoir politique mais dispose d'une grande indépendance. »

Erik Wieërs, le bouwmeester fla-

mand, rassure avec humour les décideurs qui auraient encore des doutes : « Il ne faut pas avoir peur du changement. Le seul danger, c'est que la qualité de l'architecture et de l'aménagement du territoire s'améliore. »

En Wallonie, il y a clairement un *momentum*, selon Kristiaan Borret, son homologue bruxellois : les destructions liées à aux inondations et la nécessité de réfléchir à des reconstructions qui intègrent les dimensions sociales, économiques et surtout climatiques. Et cela, comme les experts l'expriment, en partageant l'espace, en produisant de l'innovation parce qu'il s'agit de « changer le monde », selon Paola Viganò.

Les politiques semblent plutôt convaincus. Avec des réserves de forme : « Si on met en place un maître architecte, il faudra lui donner des moyens et réfléchir à la simplification des procédures », explique Christophe Collignon (PS), le ministre du Logement et des Pouvoirs locaux. « Travaillons avec les communes et évitons l'usine à gaz », ajoute Philippe Henry (Ecolo), en charge de l'énergie. Des doutes subsistent, c'est évident.

Le gouvernement régional s'est donné d'autres priorités depuis son installation en 2019 : la mise en place d'une ambitieuse politique du « stop béton » et, bien sûr, les inondations de juillet qui se sont imposées à tous.

La solution viendra peut-être du modèle belgo-belge, ce qui serait cocasse : un maître architecte commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, suggéré par Bénédicte Linard (Ecolo), ministre de la Culture. Cela permettrait au passage de tirer vers le haut un marché essentiel, celui des bâtiments scolaires.

20010001

© BASILE MOOHERIE

**MARINA FOÏS**  
« J'ai été une femme tard. »

**Beauté**  
LES MEILLEURES NOUVEAUTÉS 2022 ÉLUES PAR MARIE CLAIRE

**8 mars**  
8 FEMMES BELGES QUI SE BATTENT POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

**VOYAGES**  
VAL D'ISÈRE, MEGÈVE, LA ROSIÈRE...  
Un nouvel art de vivre à la montagne

**EN LIBRAIRIE**

**MODE**  
LE STYLE COMME UN JEU  
PLEIN D'IDÉES POUR EMBRESSER LA SAISON

**marie claire**